

Le cours d'arbitre pour la saison 2011 / 2012 se déroulera de la façon suivante :

Théorie	Dates	Lieu/ Heure
Cours en français :	07.11.11 / 14.11.11	19h, Restaurant Lavapesson, Fribourg
Kurs auf Deutsch :	10.11.10 / 17.11.10	19h, Restaurant Lavapesson, Fribourg
Examen (pour tous) :	21.11.11	dés 18h, Restaurant Lavapesson, Fribourg

Seuls les candidats ayant réussi l'examen théorique participeront à l'examen pratique.

Pratique	Dates	Lieu
Exercice pratique :	janvier - avril	2 matchs à arbitrer avec un conseiller
Cours pratique :	7 janvier 2012	Tournoi à Schmitten (VBC Schmitten)
Examen (pour tous) :	28 avril 2012	Tournoi à Farvagny (VBC Gibriloux)

IMPORTANT !!!

- Les candidats doivent avoir de l'expérience en tant que joueur et marqueur. De plus, ils doivent être prêts à accomplir leur rôle d'arbitre durant plusieurs années.
- Le nombre de candidats par club est limité à 3. Le CRA se réserve le droit d'accepter des candidats supplémentaires selon la fréquentation des cours.
- L'âge minimum des candidats arbitres est de 16 ans révolus au moment du début des cours.
- Les candidats doivent être **obligatoirement** en possession de leur licence de marqueur.
- Les candidats inscrits sont obligés de suivre le cours dans son intégralité. En cas d'empêchement pour des raisons exceptionnelles, ils sont priés de s'excuser auprès du responsable de cours.
- Durant le deuxième tour de la saison, chaque candidat doit arbitrer au minimum deux matchs en compagnie d'un conseiller, **désigné parmi les arbitres du club du candidat**. Le formulaire d'évaluation sera rempli et retourné dans les délais, muni des signatures ad hoc.
- La finance d'inscription s'élève à CHF 60.- par candidat. Celle-ci est à payer lors du premier cours théorique. Si un candidat ne réussit pas ses examens, la finance d'inscription ne sera pas remboursée.
- Avant le début du cours, chaque candidat **doit étudier le règlement de Swissvolley ainsi que les « Règles officielles de volleyball » (dernière édition)**. Les règlements peuvent être commandés directement au Volleyshop de Swissvolley.

- Lors du premier cours théorique, **chaque candidat devra se présenter avec une photo passeport, les règlements et règles de volleyball, la finance d'inscription et la licence de marqueur (celle-ci sera conservée jusqu'à l'examen théorique).**
- Chaque club dont un ou plusieurs candidat/s sera/seront admis à l'examen pratique **s'engage à inscrire une équipe** au tournoi du VBC Gibloux qui aura lieu au mois d'avril à Farvagny.
- **Le non-respect de ce dernier point par un club entraîne la disqualification de tous ses candidats.**

Les inscriptions doivent être en possession du CRA avant le 23 octobre 2011 à l'adresse suivante :

Caroline Legrand, Impasse du Rosset 23, 1740 Neyruz
ou par E-Mail caroline.legrand@hotmail.com

Les inscriptions envoyées après le délai ne seront pas prises en considération.

Avec nos salutations sportives

Les responsables du cours

Corinne Piller et Raymond Braun